



## Transformation digitale

# L'Agence de développement opérationnelle

• La direction générale et les experts officiellement installés

• Les détails du plan d'action dévoilés début 2018

LA transformation digitale est devenue un processus irréversible. Le Maroc est conscient des potentialités qu'elle offre. Les GAFAs donnent un aperçu de la puissance du positionnement dans le secteur des nouvelles technologies. Au Maroc, l'évolution des habitudes des consommateurs semble conforter cette orientation. En témoigne la progression soutenue du commerce électronique. Celui-ci a atteint les 2 milliards de DH, entre janvier et septembre 2017, contre 1,8 milliard l'année précédente. Les transactions commerciales effectuées via Internet ont atteint 3,1 millions, avec un volume de 1,3 milliard de DH au cours du premier semestre de 2017, soit une hausse de 52,3%. Aujourd'hui, le gouvernement

veut surfer sur cette vague. Saâdeddine El Othmani a clairement souligné l'importance d'une «politique précise qui tient compte des besoins réels du Royaume, en vue de

les PME et certaines catégories de citoyens. D'où l'importance de cette Agence, qui a tenu son premier conseil d'administration la semaine dernière. Le décret d'application

armé de l'Etat pour l'implémentation du Plan Maroc Numeric 2020. La mise en place de cette structure permettra de «parachever l'écosystème de gouvernance de ce secteur», selon El Othmani. Ce projet, porté par Moulay Hafid Elalamy et Othman El Ferdaous, secrétaire d'Etat à l'Economie numérique veut miser sur la complémentarité des membres de cette Agence, issus des secteurs public et privé. D'ailleurs, la première réunion du conseil d'administration de cette instance a été marquée par la validation de l'organigramme et du projet de budget 2018. Les discussions ont aussi concerné le statut du personnel, le régime des contrats, la création de comités en charge de l'audit et de l'innovation... Toutefois, rien n'a encore filtré concernant le plan d'action de cette Agence pour l'année prochaine. Une conférence devra être tenue, début 2018, pour annoncer officiellement les détails du cahier des charges de l'Agence de développement numérique. □

### Equipe dirigeante

LES détails du plan d'action de la nouvelle Agence de développement numérique n'ont pas encore été rendus publics, seule la composition de l'équipe dirigeante a été dévoilée. Le choix a porté sur des profils pointus, ayant une longue expertise dans le domaine des nouvelles technologies, particulièrement au sein de grands groupes à l'international. La direction générale est assurée, par intérim, par Khouloud Abejja. Elle est accompagnée de quatre experts. Il s'agit de Nadia Filali, experte blockchain et fintech, qui pilotait la transformation digitale à la Caisse des dépôts et consignations en France. Laila Bennis, ex-McKinsey et Goldman Sachs, cofondatrice d'une startup de programmation créative, fait aussi partie de l'équipe des experts. S'y ajoutent Ali El Amrani, ex-Cisco et HP, ainsi que Tarik Fadli, fondateur de la Marocaine des e-services et eMoqataa.ma. □

tirer profit des retombées de l'évolution digitale sur les secteurs productifs». Le Chef du gouvernement, qui s'adressait aux membres de la nouvelle Agence de développement digital, a reconnu la persistance du gap numérique, particulièrement pour

de la loi relative à cette Agence a été publié au Bulletin officiel le 14 décembre dernier. Cette réunion a été consacrée essentiellement à l'installation de son staff dirigeant, ainsi qu'à la présentation de la feuille de route. Cette Agence sera un véritable bras

## Transformation digitale

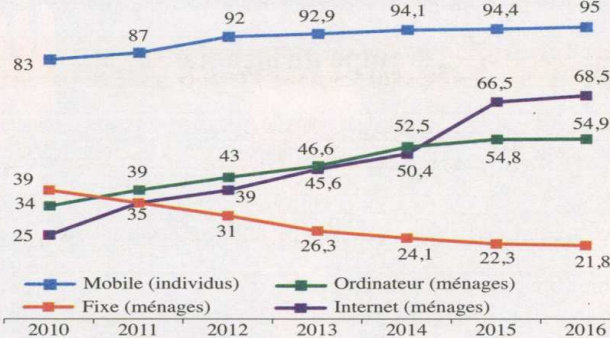
## Les priorités de la nouvelle entité



- Cette structure doit donner l'exemple en matière de digitalisation des procédures
- Son rôle est décisif pour la création d'un véritable écosystème technologique
- Elle devra favoriser le transfert d'expertise et le renforcement de la compétitivité des startups

«L'AGENCE de développement digital se chargera de l'implémentation de la stratégie de l'Etat dans le domaine de l'économie numérique, l'encouragement de la diffusion des outils numériques et la promotion de leur utilisation auprès de la population». La mission de

Evolution des équipements en TIC des individus et ménages (2010-2016)



Base: - Individus 12 - 65 ans  
- Ménages en zones électrifiées

Source: ANRT

Les habitudes des consommateurs semblent conforter la dynamique de transformation digitale en cours. Les statistiques de l'ANRT confirment un délaissement des outils classiques, comme le fixe, au profit des nouveaux canaux mobiles et connectés. L'Agence de développement numérique, de même que l'ANRT et le Comité de gestion du service universel des télécommunications, ont été interpellés pour favoriser la résorption du gap digital, notamment dans le milieu des PME et de certaines couches de la société

cette dynamique. Il s'agit notamment de l'ANRT et du Comité de gestion du service universel des télécommunications. Leur rôle est décisif dans la réussite de cette transformation numérique.

Concrètement, cette Agence est dotée d'un cahier des charges précis, dans le cadre de la stratégie globale de transformation digitale. Elle devra assurer «la mise en œuvre, pour le compte de l'Etat, en coordination avec les autres instances, de la stratégie de développement des investissements dans le secteur de l'économie numérique». Elle jouera également un rôle de conseil auprès du gouvernement, notamment en proposant des orientations générales pour ce secteur. Cela devra se traduire par la présentation d'avis permettant l'amélioration du climat des affaires et les conditions de développement de l'économie numérique. L'exécutif pourra également saisir l'impact économique et social des technologies numériques.

Le coup d'envoi de cette Agence a été très attendu par les opérateurs privés. Surtout que cela devra favoriser un transfert d'expertise, à même de renforcer la

cette nouvelle structure est clairement fixée par le décret d'application de la loi portant sa création. L'objectif principal est de favoriser une meilleure pénétration des TIC et d'accompagner les opérateurs privés dans la mise en place d'un

## Gouvernance

LA nouvelle Agence de développement numérique est dirigée par un conseil d'administration, composé de représentants des secteurs public et privé. Du côté public, il s'agit notamment de l'ANRT, de l'ANPME et de l'Agence de promotion des investissements et des exportations. Le privé sera représenté notamment par le président de la Fédération des chambres de commerce et d'industrie, par le patronat... A cela s'ajoutent quatre experts qui accompagnent la directrice générale. □

véritable écosystème technologique. Son rôle sera aussi décisif dans la transformation digitale de l'administration publique. D'autant qu'elle compte parmi ses membres des profils déjà impliqués dans la digitalisation de certains services publics comme eMoqataa.ma. Concrètement, cette Agence, dotée du statut d'institution publique, devra donner l'exemple en termes de numérisation des procédures. Ceci est décisif vu les objectifs du Plan Maroc Numeric, qui ambitionne de digitaliser la moitié des démarches administratives.

Globalement, elle est attendue sur plusieurs dossiers. L'objectif ultime, selon le Chef du gouvernement, est de «permettre au Royaume de disposer des dernières générations d'infrastructures de communication, d'élargir l'accès à Internet au profit de la population dans les 10 ans à venir». La mise en marche de cette Agence a coïncidé avec la tenue des conseils d'administration d'autres instances, directement concernées par

compétitivité des startups, qui constituent l'essentiel du tissu économique de ce secteur. A l'international, les grands groupes leaders dans le domaine de la technologie digitale sont, à l'origine, des startups. D'où l'importance d'accompagner ces entreprises, particulièrement lors des premières phases de développement.

Autre mission de cette structure: résorber le gap numérique. Un objectif considéré comme une priorité pour le gouvernement. Lors du dernier conseil d'administration de l'ANRT, représentée au sein de la nouvelle Agence digitale, Saâdeddine El Othmani a mis l'accent sur l'importance de «fournir les moyens qui favorisent la réduction de la fracture numérique et la démocratisation de l'accès aux moyens de communication et aux services publics électroniques». Actuellement, 99% de la population est couverte par le réseau mobile 2G. Ce taux est moins important pour les réseaux 3G et 4G, avec respectivement 85% et 72%. □

M. A. M.